



Conseil pour l'articulation et le transfert – Ontario
180, rue Dundas Ouest, bureau 1902
Toronto (Ontario) M5G 1Z8

Tél. : 416 640-6951
Télec. : 416 640-6959

www.oncat.ca

Demande de propositions 2015-2016 pour la recherche sur la mobilité étudiante en Ontario

Référence : DP CATON 2015-2016 – Recherche

Date limite de soumission : 11 janvier 2016

Vue d'ensemble

Le CATON lance un appel de propositions de projets de recherche qui permettront de faire évoluer les connaissances et la compréhension relatives à l'état actuel de la mobilité étudiante et de la reconnaissance de crédits dans la province de l'Ontario. La priorité sera accordée aux projets qui : 1) fournissent un aperçu des processus institutionnels nécessaires pour favoriser la mobilité étudiante; 2) illustrent et analysent les pratiques prometteuses pour faciliter la reconnaissance ou pour contribuer au succès des candidats venant d'un autre établissement; ou 3) génèrent et analysent de nouvelles données quantitatives portant sur la mobilité étudiante dans la province.

Au sujet du CATON

Fondé en 2011, le Conseil pour l'articulation et le transfert – Ontario (CATON) a pour mission d'améliorer le parcours des étudiants et de réduire les obstacles pour ceux qui cherchent à effectuer un transfert parmi les 45 établissements postsecondaires publics de l'Ontario. À titre d'organisation fondée sur les membres, le CATON collabore avec les collèges et les universités afin de créer des politiques et des pratiques de reconnaissance de crédits visant à améliorer la mobilité étudiante, tout en respectant aussi la responsabilité des établissements d'assurer l'intégrité scolaire.

La vision du gouvernement de l'Ontario pour la reconnaissance de crédits est la suivante :

La province aura un système de reconnaissance de crédits complet, transparent et appliqué de façon cohérente qui permettra d'améliorer les parcours et la mobilité étudiante, de favoriser la réussite des étudiants et de faire de l'Ontario une destination de choix en matière d'éducation postsecondaire. Le système de reconnaissance de crédits aidera les étudiants qualifiés à transiter entre les établissements et les programmes postsecondaires sans avoir à reprendre les cours pertinents, réussis dans le passé.

Le gouvernement croit que la réalisation de cette vision permettra aux étudiants de se déplacer plus aisément au sein du système d'éducation postsecondaire, d'atteindre leur programme d'enseignement de choix final en moins de temps et d'entrer ou de retourner sur le marché du travail plus rapidement.

Pendant la brève période écoulée depuis la fondation du CATON, celui-ci a réalisé des résultats tangibles, allant de la collecte de la première série de données sur les étudiants

ontariens qui ont bénéficié de la reconnaissance de crédits à la transparence des politiques de transfert. Nous avons aussi grandement augmenté le nombre de parcours de transfert pour les étudiants en appuyant plus de 123 projets d'élaboration de parcours. Ensemble, ces projets couvrent un large éventail de programmes très recherchés, tels que les affaires, les études environnementales, l'informatique et les services sociaux et communautaires, dans toutes les directions de transfert, y compris du diplôme au grade, d'un diplôme à l'autre, de l'apprentissage au diplôme, du grade au diplôme d'un grade à l'autre. Nous avons également financé des projets de recherche concurrents qui ont contribué à une meilleure compréhension des expériences des étudiants et des établissements en matière de mobilité.

Critères de soumission pour la DP

Les propositions doivent faire ressortir une question de recherche claire et établir la méthodologie pour répondre à cette question. Bien que la question puisse être spécifique et que nous souhaitions obtenir une meilleure compréhension du système actuel, les projets devront générer des connaissances plus larges qui serviront de ressources pour la création d'un système d'éducation postsecondaire plus homogène en Ontario.

La priorité sera accordée aux projets qui :

- 1) Proposent un aperçu des processus institutionnels nécessaires pour favoriser la mobilité étudiante;

Les établissements reçoivent de plus en plus de demandes pour créer une expérience d'éducation homogène pour les étudiants grâce à la mobilité. Toutefois, les systèmes administratifs des établissements, comme les services des admissions et de conseil aux étudiants, se concentrent depuis toujours sur la prestation de services aux étudiants qui entament des études postsecondaires et qui proviennent directement de l'école secondaire. Le CATON souhaite obtenir une vue d'ensemble approfondie des processus institutionnels et des soutiens que proposent les établissements pour les candidats venant d'un autre établissement, en plus d'apprendre comment ces soutiens diffèrent de ceux qui sont apportés aux étudiants en provenance d'une école secondaire et, plus particulièrement, quelles sont les implications financières associées.

- 2) Illustrent et analysent les pratiques prometteuses pour faciliter la reconnaissance ou pour contribuer au succès des candidats venant d'un autre établissement;

Les établissements utilisent un large éventail d'approches créatives pour contribuer au succès des candidats venant d'un autre établissement. Le CATON veut en apprendre davantage au sujet de ces pratiques prometteuses : comment ont-elles été lancées, élaborées et mises en œuvre; comment leur succès est-il démontré et mesuré; les caractéristiques clés qui mènent à ce succès; et les leçons apprises qui aideront d'autres établissements à mettre en place les pratiques.

- 3) Génèrent ou analysent de nouvelles données quantitatives portant sur la mobilité étudiante dans la province.

Les données relatives à la mobilité étudiante en Ontario ont grandement évolué depuis quelques années, mais d'importantes questions portant sur les tendances en matière de mobilité au sein du système demeurent sans réponse. Le CATON souhaite corriger ces lacunes et générer des connaissances supplémentaires sur la mobilité étudiante dans la province, notamment le nombre d'étudiants transférés, les tendances en matière de transfert d'établissement ou de programme, le nombre de crédits accordés, le succès des candidats venant d'un autre établissement, les populations spéciales etc. Les propositions doivent comprendre une indication claire de la façon dont ces données seront recueillies ou obtenues.

DP Budgets et échéanciers

Les budgets des propositions doivent respecter les lignes directrices indiquées dans le formulaire du budget pour la DP du CATON (voir ci-dessous). Afin d'assurer le plus large éventail de propositions possible, il n'existe aucune limite maximale pour le financement, sauf indication contraire; cependant, les montants demandés peuvent nécessiter une justification supplémentaire pour être approuvés. Les activités ou le personnel actuellement financés par la subvention aux institutions pour la reconnaissance de crédits (CTIG) ne sont pas admissibles au financement du CATON.

Dans la mesure du possible, les projets doivent comporter un échéancier jusqu'à la réalisation, notamment la remise du rapport final au CATON au plus tard le 15 mars 2017. Les projets qui proposent de se prolonger au-delà de cette date limite doivent fournir une justification claire expliquant ce délai.

Livrables

Les auteurs des propositions retenues devront fournir les éléments suivants :

- Un rapport final, comprenant un résumé, sur l'enquête complète et les résultats ou conclusions ultérieurs, y compris, le cas échéant :
 - Un examen de la littérature qui résume l'état actuel des connaissances pertinentes;
 - Une analyse environnementale qui fournit une vue d'ensemble des tendances émergentes et des enjeux clés liés, et qui identifie les facteurs qui pourraient influencer l'élaboration ou le perfectionnement futurs des initiatives de reconnaissance de crédits en Ontario ou dans des endroits comparables; et
 - Une analyse de l'ensemble des données pertinentes et suffisamment fiables.

Processus de soumission des propositions

Date limite de soumission : 11 janvier 2016

Les propositions doivent comprendre les éléments suivants :

- 1) [DP CATON Formulaire de proposition](#) (sous forme de document MSWord)
- 2) [DP CATON Formulaire du budget](#) (sous forme de document MSeXcel)

- 3) [DP CATON Formulaire des signatures](#) (sous forme de PDF ou d'image numérisée)
- 4) Les curriculums vitæ des membres de l'équipe du projet (aucun format privilégié)

Veillez faire parvenir les documents susmentionnés par courriel à : policyandprograms@oncat.ca. Les copies papier ne sont pas nécessaires.

Processus d'évaluation des propositions

Votre proposition sera étudiée par des pairs faisant partie d'un groupe d'experts, y compris des vice-présidents à l'enseignement des établissements membres du CATON, des chefs de projets précédents et des membres importants de la communauté postsecondaire. En règle générale, les propositions seront évaluées en fonction des éléments suivants :

- La clarté et la perspective d'ensemble;
- La démonstration du respect des objectifs et critères de la DP;
- La faisabilité et l'applicabilité des étapes, des échéances et des budgets dans le contexte de précédents projets; et
- Les contributions au développement du système d'éducation postsecondaire de l'Ontario.

Après l'examen initial, nous pourrions assurer un suivi avec les auteurs des propositions pour répondre aux questions du groupe d'experts. Une réponse rapide sera appréciée pour accélérer le processus d'examen. Dès que les questions auront été abordées et qu'une décision aura été prise, vous serez avisé par courriel. Veuillez prendre note que les propositions pourront être approuvées en principe jusqu'à l'examen final du budget et de l'administration. Nous espérons arriver aux décisions finales de la plupart des propositions au plus tard le 1er mars 2016.

Auteurs des propositions retenues

Les auteurs des propositions retenues devront conclure une entente officielle avec le CATON, qui décrira les modalités du financement en spécifiant les objectifs du projet, les échéanciers et les résultats prévus.

Contact

Pour toute question relative à cette DP ou pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez prendre contact avec Arlene Williams, directrice, Politique et programmes du CATON au 416 640-6951, poste 306 ou à awilliams@oncat.ca.